



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 17-21 novembre 2025

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 7 octobre 2025

WFP/EB.2/2025/6-C/1/Add.1

Original: anglais

Fonctions de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Chine (2022-2025)

Contexte

Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour la Chine pour la période 2022-2025. L'évaluation a porté sur les activités menées au titre du PSP entre novembre 2020 et septembre 2024. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, elle visait à répondre au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a contribué à éclairer l'élaboration du nouveau PSP.

L'évaluation a donné lieu à cinq recommandations, dont deux sont d'ordre stratégique et trois d'ordre opérationnel. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateurs responsables:

M. B. Zhao
Directeur de pays
courriel: bing.zhao@wfp.org

M. S. Samkange
Directeur
Division des partenariats multilatéraux et des
partenariats avec les pays de programme
courriel: stanlake.samkange@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: novembre 2025 Recommandation 1: Mettre à profit le prochain plan stratégique de pays afin de définir la voie à suivre pour faire évoluer les relations du PAM avec la Chine de façon à ce qu'elles se poursuivent après la fin du plan stratégique de pays et s'inscrivent dans la ligne du programme de développement de la Chine pour l'après-2030.	Bureau de pays (Division des partenariats multilatéraux et des partenariats avec les pays de programme, unité du bureau de pays chargée de la coopération Sud-Sud et Division de la chaîne d'approvisionnement et de l'exécution)	La recommandation est partiellement acceptée.				
1.1 Proposer une vision globale de l'engagement du PAM en Chine qui soit axée sur l'action à mener pour ne laisser personne de côté, et englobe les programmes nationaux et internationaux et le centre d'excellence de façon à favoriser la clarté stratégique et les synergies entre les programmes. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Novembre 2025)		La recommandation est acceptée.	1. Organiser un atelier avec la participation des parties prenantes internes et externes afin de définir l'ambition et l'orientation stratégique guidant la présence du PAM en Chine, conformément au Plan stratégique du PAM.	Bureau de pays (Division des partenariats multilatéraux et des partenariats avec les pays de programme, Département du Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale et Département des opérations liées aux programmes)	Décembre 2024	Terminé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Développer une vision cohérente de la présence du PAM en Chine, assortie d'objectifs clairs visant à renforcer les partenariats publics et privés, à favoriser une coopération Sud-Sud et des échanges de connaissances efficaces et déterminés par la demande, et à mettre en œuvre le plan stratégique de pays.	Bureau de pays	Février 2025	Terminé
1.2 Réaliser une évaluation indépendante du centre d'excellence, qui servira à fixer des objectifs réalistes et à intégrer le centre dans la stratégie plus large élaborée par le PAM aux fins de ses activités en Chine. <i>Degré de priorité: moyen</i> (Juin 2026)		La recommandation est partiellement acceptée. Le PAM accueille favorablement la recommandation et accepte de continuer de soutenir les projets et l'action du Gouvernement par l'intermédiaire du centre d'excellence, qui constitue un dispositif mondial de mise en commun des connaissances et des savoir-faire en matière de développement rural, d'agriculture et de réduction de la pauvreté. Le centre d'excellence n'entre pas dans le champ de la présente évaluation, car il s'agit d'un dispositif bien spécifique et distinct du plan stratégique de pays, lequel vise à appuyer l'action engagée par le Gouvernement dans le pays pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition du peuple chinois.	3. Réaliser un examen conjoint du centre d'excellence afin de convenir des objectifs et de déterminer comment mieux intégrer le centre dans la stratégie plus large relative aux activités menées par le PAM en Chine.	Bureau de pays	Août 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.3 Diriger l'action du PAM en Chine vers la mise en place de systèmes alimentaires complets axés sur la nutrition, intelligents face au climat et résilients face aux risques. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Novembre 2025)		La recommandation est acceptée.	4. Élargir le champ de l'action menée dans le pays lors de la conception du prochain plan stratégique de pays.	Bureau de pays	Décembre 2025	En cours
1.4 Inscrire dans le prochain plan stratégique de pays une conception ambitieuse des moyens par lesquels développer le partenariat avec la Chine pour en faire un facteur de réussite du plan. Les partenariats n'auront ainsi plus à figurer comme domaine d'activité à part entière dans le prochain plan stratégique de pays. <i>Degré de priorité: moyen</i> (Novembre 2025)		La recommandation est acceptée.	5. Prendre en compte, dans l'ensemble du prochain plan stratégique de pays, le rôle de catalyseur joué par les partenariats publics et privés.	Bureau de pays	Décembre 2025	En cours
			6. Élaborer une stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de ressources propre au plan stratégique de pays, l'objectif étant de développer les partenariats et d'en faire des catalyseurs de premier plan de l'action menée par le PAM en Chine.	Bureau de pays	Novembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: juin 2026 Recommandation 2: Définir une stratégie ambitieuse pour développer le partenariat du PAM et de la Chine visant à éliminer la faim dans le monde, conformément à l'objectif de développement durable 2 et à la mesure de la présence croissante de la Chine dans le monde.	Bureau de pays (Division des partenariats multilatéraux et des partenariats avec les pays de programme)	La recommandation est acceptée.				
2.1 Élaborer une stratégie de mobilisation en trois étapes visant à renforcer les partenariats avec le Gouvernement comme suit: mettre en évidence les résultats obtenus pour montrer l'efficacité du PAM; élargir le champ des partenariats afin qu'il dépasse la seule assistance alimentaire pour intégrer des solutions alimentaires; collaborer avec la Chine pour obtenir davantage de financements, y compris pluriannuels, en s'appuyant sur les domaines d'intérêt communs. <i>Degré de priorité: moyen</i> <i>(Juin 2026)</i>		La recommandation est acceptée. La stratégie de partenariat avec les pouvoirs publics fera une large place aux mesures visant à nouer des partenariats dans le pays.	1. Élaborer une stratégie de partenariat qui accorde une priorité particulière à l'établissement de partenariats publics.	Bureau de pays (Division des partenariats multilatéraux et des partenariats avec les pays de programme)	Décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2 Renforcer les capacités du bureau de pays en matière d'établissement de partenariats en s'attachant à formuler et à élaborer des initiatives propres à renforcer le partenariat mondial entre le PAM et la Chine aux fins de la réalisation de l'objectif Faim zéro. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Juin 2026)		La recommandation est acceptée.	2. Élaborer une stratégie de partenariat qui accorde une priorité particulière à l'établissement de partenariats publics.	Bureau de pays	Juin 2026	En cours
2.3 Éprouver l'efficacité d'un accroissement des investissements dans les initiatives de collecte de fonds auprès du secteur privé, suivre de près les retours sur investissement et recueillir des données factuelles sur les niveaux d'investissement optimaux. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Juin 2026)		La recommandation est acceptée.	3. Créer un laboratoire dédié à la mobilisation de fonds auprès des particuliers et chargé d'expérimenter des stratégies de mobilisation innovantes, de tester l'efficacité des démarches adoptées en matière de mobilisation de fonds et d'analyser les données afin de maximiser l'efficacité des mécanismes de mobilisation.	Bureau de pays (Division des partenariats privés)	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: janvier 2026 Recommandation 3: Opérer un recentrage géographique des programmes menés en Chine au titre du plan stratégique de pays, augmenter leur durée, et regrouper les mesures qui ont fait leurs preuves dans le cadre des projets pilotes antérieurs pour proposer un ensemble complet de mesures d'appui.	Bureau de pays	La recommandation est partiellement acceptée.				
3.1 Expérimenter le recours à un cycle de conception des projets d'une durée de dix ans. Trois années ne suffisent pas pour mettre en œuvre un projet pilote, en tirer des enseignements et faire la preuve de ses résultats. <i>Degré de priorité: moyen</i> (Décembre 2026)		La recommandation est partiellement acceptée. Le programme du PAM dans le pays doit concorder avec les cycles de planification des plans nationaux quinquennaux de développement et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.	1. Renforcer la continuité en tenant davantage compte des priorités et des initiatives nationales à long terme en matière de développement, tout en veillant à ce que les projets soient conçus de façon à concorder avec le quinzième plan national quinquennal et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, afin de favoriser l'expérimentation et l'apprentissage et de pouvoir mettre plus facilement en évidence les résultats.	Bureau de pays	Décembre 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2 Expérimenter des programmes territorialisés. Regrouper les approches qui ont fait leurs preuves et les enseignements tirés des précédents programmes en un ensemble complet de mesures d'appui, ciblé géographiquement, qui favorise les synergies entre les différentes approches, qu'elles soient axées sur la nutrition, sur les filières ou sur l'agriculture intelligente face au climat. <i>Degré de priorité: moyen</i> (Décembre 2026)		La recommandation est partiellement acceptée. Les conditions et les besoins au niveau local peuvent différer d'une zone géographique à l'autre.	2. Concevoir des programmes territorialisés lorsque les conditions et les ressources le permettent.	Bureau de pays	Décembre 2030	Non commencé
3.3 Fusionner les financements publics et les financements privés en vue d'accroître la prévisibilité du financement des projets. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Juin 2026)		La recommandation est acceptée.	3. Le PAM s'appuiera sur les possibilités de mobilisation régulière de ressources publiques pour s'employer, dans le cadre du plan stratégique de pays, à mobiliser des ressources privées prévisibles.	Bureau de pays	Juin 2026	En cours
3.4 Élaborer, dès la conception des projets, des plans détaillés de transposition des activités à plus grande échelle, qui seront revus et mis à jour chaque année. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Janvier 2026)		La recommandation est partiellement acceptée. En Chine, le PAM ne vise pas à mener des activités à l'échelle nationale, mais à favoriser l'adoption de politiques inspirées des projets pilotes qui ont fait leurs preuves.	4. Élaborer des plans visant à prendre en compte les enseignements tirés de projets pilotes menés dans les provinces dans des politiques innovantes, plutôt que d'étendre la couverture de ces projets.	Bureau de pays	Janvier 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: septembre 2025 Recommandation 4: Mettre au point des approches visant à opérer des changements durables en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes pour remédier aux déséquilibres profonds et améliorer l'accès des femmes aux responsabilités, aux ressources et aux financements; associer les personnes handicapées à la conception des projets et prendre en compte les observations des utilisateurs finaux de façon adaptée à la situation en Chine.	Bureau de pays (Service chargé de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion)	La recommandation est partiellement acceptée.				
4.1. Élaborer une stratégie sur mesure visant à proposer des solutions pour remédier aux déséquilibres profonds et promouvoir des approches de nature à transformer la dynamique des relations femmes-hommes, destinées à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités et aux financements et leur maîtrise des ressources et des avoirs. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Septembre 2025)		La recommandation est partiellement acceptée. Le PAM accepte cette recommandation, à l'exception du volet concernant la maîtrise des ressources par les femmes. En effet, la question de l'accès des femmes à la terre ne s'inscrira pas dans le cadre des priorités des programmes menés par le PAM.	1. Élaborer une stratégie adaptée pour rechercher des moyens d'action et des modes opératoires susceptibles de contribuer à l'autonomisation des femmes dans la Chine rurale.	Bureau de pays	Décembre 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 Consulter des organisations de personnes handicapées et des organisations de femmes pendant la conception des projets et lors de leur suivi. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Juin 2026)		La recommandation est acceptée.	2. Étendre les réseaux et les partenariats au-delà des secteurs traditionnels de l'agriculture afin d'établir des liens avec des organisations de personnes handicapées et de femmes pour appréhender les besoins des personnes qu'elles représentent et faciliter la conception de projets ciblés.	Bureau de pays	Juin 2026	En cours
4.3 Mettre au point des approches ciblées pour veiller à ce que la conception des projets corresponde aux besoins des personnes âgées, qui représentent une part croissante de la population rurale en Chine. Recueillir des données ventilées par âge, en faisant fond sur la méthode de collecte de données ventilées par sexe et d'utilisation de ces données qui a fait ses preuves dans le cadre du précédent plan stratégique de pays. <i>Degré de priorité: moyen</i> (Juin 2026)		La recommandation est acceptée.	3. Le nouveau plan stratégique de pays vise à faire face à l'évolution démographique que connaît la Chine, en particulier au vieillissement de la population.	Bureau de pays	Juin 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.4 Éprouver des approches adaptées à la situation en Chine pour que les utilisateurs finaux des projets puissent faire remonter leurs observations et que les enseignements tirés puissent permettre d'améliorer l'exécution. <i>Degré de priorité: moyen</i> (Décembre 2026)		La recommandation est acceptée.	4. Mettre en place et à la disposition des bénéficiaires des mécanismes de remontée de l'information adaptés au contexte, dans le cadre des projets en cours et des nouveaux projets.	Bureau de pays	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2026 Recommandation 5: Donner au Bureau du PAM en Chine les moyens de produire des données factuelles crédibles propres à éclairer les décisions prises dans le cadre de l'action menée pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition en Chine et dans le monde.	Bureau de pays (Division des partenariats multilatéraux et des partenariats avec les pays de programme)	La recommandation est acceptée.				
5.1 Associer aux compétences du PAM en matière d'établissement de partenariats les compétences techniques de spécialistes, dans le cadre d'une collaboration, afin d'appuyer la collecte de données de qualité et leur utilisation, la préparation de documents directifs évalués par des pairs, et la coopération avec les spécialistes et les décideurs sur les approches nationales et internationales visant à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Juin 2026)		La recommandation est acceptée.	1. Renforcer le programme de recherche du PAM en Chine, développer le réseau de partenariat pour la recherche et établir des liens plus étroits avec les capacités institutionnelles dont le PAM dispose en matière de recherche.	Bureau de pays	Décembre 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.2 Mesurer le rapport coût-efficacité et les retours sur investissement pour fournir des données factuelles crédibles propres à éclairer l'élaboration d'approches efficaces et durables visant à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Juin 2026)		La recommandation est acceptée.	2. Faire analyser par une institution technique le rapport coût-efficacité et les retours sur investissement.	Bureau de pays	Juin 2026	Non commencé
5.3 Mettre en place un système solide de gestion des connaissances, qui permette de rassembler et de diffuser les données factuelles et les enseignements tirés pour les mettre à profit dans les programmes, tant nationaux qu'internationaux. <i>Degré de priorité: élevé</i> (Décembre 2026)		La recommandation est acceptée.	3. Passer en revue les systèmes de gestion des connaissances existants pour déterminer comment rassembler de manière plus efficace les données factuelles et les enseignements tirés de l'expérience et les diffuser en Chine et à l'international.	Bureau de pays (Division des partenariats multilatéraux et des partenariats avec les pays de programme)	Décembre 2026	En cours
			4. Procéder à des analyses du retour d'expérience relatif aux programmes relevant du plan stratégique de pays pour rassembler les données factuelles et élaborer des études de cas sur les activités qui se sont révélées efficaces.	Bureau de pays	Décembre 2030	En cours

Liste des sigles utilisés dans le présent document

PSP plan stratégique de pays